

Appel à Candidature

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Chef de Service Etudes Générales** au niveau de la Division Actuariat et Etudes Générales relevant de la Direction Etudes, Communication et Développement.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Développement des Compétences / DRH, du site de l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
Chef de Service Etudes Générales/ Division Actuariat et Etudes Générales/ Direction Etudes, Communication et Développement	-Chef de Service et assimilé, de formation Actuariat, Statistiques, Mathématiques... ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 2 ans dans le poste ; Ou -Cadre de formation Bac+3 minimum (Actuariat, Statistiques, mathématiques...), licence ou équivalent, ayant une ancienneté ^(*) d'au moins 4 ans à la CNSS.	-Connaissance de la réglementation de la sécurité sociale et des métiers de la CNSS ; -Connaissance des techniques statistiques et actuaires ; -Capacité d'assurer des études du régime de la CNSS (études statistiques et révision actuarielles périodiques); -Capacité d'analyse, de synthèse et de reporting; -Capacité à encadrer et superviser une équipe de travail; -Capacité à communiquer et conseiller divers interlocuteurs ; -Capacité organisationnelle ; -Capacité d'analyse, de synthèse et de reporting.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2021@cnss.ma** au plus tard le **06 SEPT 2021** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1^{ère} nomination dans le poste jusqu'à la date de l'appel à candidature.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date de l'appel à candidature.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Hassan BOUBRIK
Directeur Général

